

JOURNAL DE L'ÉDUCATION

PARAISANT TOUS LES MOIS

Vol. I.

MONTREAL, 1er MAI 1880.

No. 5

ACTES OFFICIELS.

NOMINATIONS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en Conseil en date du 15 avril courant (1880), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté d'Argenteuil, Grenville Village No. 2.— MM. Robert McIntyre, John Wado, Donald McDonald, David Williamson, jr., et Alexander Pridham, les élections n'ont pas été faites avec les formalités légales, les personnes recommandées sont en charge.

Comté d'Arthabaska, Arthabaskaville.—M. L. P. Eugène Crépeau, avocat, en remplacement de M. William Blanchot.

Comté de Bonaventure, Paspébiac.— MM. Liboire-Herth et John LaBraccour, en remplacement de MM. John Albert et Joseph Roussy.

Comté de l'Islet, Sainte-Perpétue.— MM. J.-Bte Pelloitier et Anselme Fournier, en remplacement du Rev. M. Soulard et de M. Elié Chouinard.

Comté de Chicoutimi, Bagotville.—M. Abel Gagnon, en remplacement de M. H. Simard, et M. Abraham Tremblay, fils, en remplacement de Théophile Tremblay, décédé.

Comté de Dorchester, Cranbourne.—M. Henry Connors, en remplacement de M. Abraham Lapointe.

Comté de Gaspé, Saint-George de Malbaie.—M. Louis Dumas, en remplacement de Joseph Buckley, décédé.

Syndics d'écoles.

Comté de Bonaventure, Cox.—M. Napoléon Joseph, en remplacement de M. Maximo Joseph.

Comté de Missisquoi, Dunham.—M. Pierre Larocque, en remplacement de M. Louis Archambault.

MONTREAL, 1er MAI 1880.

NOTRE JOURNAL.

La suppression du *Journal de l'Instruction Publique*, publié par les autorités durant de longues années, a eu un résultat assez inattendu. Elle a fait surgir trois revues pédagogiques qui paraissent avoir été bien accueillies par le public. Quant à nous, nous n'avons qu'à nous féliciter du lot qui nous a été réservé.

Ce résultat est d'autant plus remarquable que le *Journal de l'Instruction Publique* était distribué gratuitement. On peut en conclure, d'une part, que ce journal était intéressant dans sa spécialité et qu'il a créé au milieu de la classe enseignante un vrai besoin de lire, et, d'autre part, que les instituteurs s'intéressent assez à leur besogne pour faire le sacrifice du prix d'un abonnement dans le but de continuer leurs études et de se perfectionner dans leur art. Nous les en félicitons et nous nous en félicitons nous-mêmes, espérant pouvoir toujours répondre à leur attente et par le concours de nos travaux communs faire quelque chose pour l'avancement de l'instruction populaire.

Dans le numéro d'aujourd'hui, nous donnons autant de place que possible à la *tribune libre*. Le premier écrit inséré sous ce titre est une critique sévère peut-être des

ouvrages d'un auteur assez en vogue ; mais la lettre de M. l'inspecteur Pilon est une preuve que nous reconnaissons aussi le droit de critique contre nous.

Nous ne pouvons pas cependant laisser M. Pilon sous l'impression que nous ne connaissons pas les devoirs des inspecteurs et que nous prétendons, en termes absolus, qu'ils "ne font pas leur devoir." Nous avons dit qu'ils ne remplissent pas tous les devoirs que la loi leur impose, pour la bonne raison que cela leur est matériellement impossible. Mais, bien entendu, si M. Pilon y tient, nous ferons une exception pour lui, tout en maintenant l'exactitude de notre affirmation dans la généralité.

Nous aurons d'autres lettres à publier prochainement.

Nos lecteurs ont dû remarquer les articles spéciaux signés J. O. C. C'est un professeur de l'école Normale Jacques Cartier qui a bien voulu se charger de cette partie, impossible à bien faire si l'on n'a pas la pratique de l'enseignement. Ces problèmes, ces devoirs de classe, préparés avec soin, ne manqueront pas d'être d'une grande utilité à tous les instituteurs.

Nous sommes heureux des encouragements qui nous arrivent de toutes parts ; ils nous obligent pour l'avenir. Avant tout, nous tenons à faire comprendre que nous ne sommes pas une coterie, mais des gens de bonne volonté qui ne demandent qu'à pousser à la roue.

PÉDAGOGIE GÉNÉRALE.

CONFÉRENCE SUR L'ENSEIGNEMENT INTUITIF.

Par M. Buisson. — (Suite.)

Cette spirituelle critique de l'éducation des collégiés n'est guère moins applicable à l'école primaire. Qui le sait mieux que vous, Messieurs ? Quelle peine n'avez-vous pas à obtenir que l'enfant regarde ce qu'il voit tous les jours ? Contractée dans l'enfance, cette paresse des facultés d'observation devient comme une seconde nature. C'est pour cela qu'il est souvent si difficile de recueillir un témoignage précis sur le fait le plus simple. Demandez à beaucoup de Parisiens de quelle espèce d'arbres est planté le boulevard où ils se promènent tous les jours, ils ne sauront pas vous le dire, ils ne l'ont jamais observé (1).

Et, ce qui est plus surprenant encore, le paysan, sur les choses mêmes de la nature, n'a pas les yeux plus ouverts : ou bien il n'a jamais eu l'idée d'examiner curieusement les objets qui l'entourent, ou bien il ne sait pas le nom qui les désigne et il ne cherche pas.

C'est cette incuriosité, véritable rouille de l'intelligence, que l'éducation doit combattre avant tout. Il faut, disait déjà Fénelon en y faisant allusion, il faut

(1) La Bruyère disait déjà bien justement. "On s'ébêve à la ville dans une indifférence grossière des choses rurales et champêtres. On distingue à peine la plante qui porte le chanvre de celle qui produit le lin, et le blé froment d'avec les seigles, et l'un ou l'autre d'avec le maïs. Un grand nombre de bourgeois connaissent le monde, et encore, par ce qu'il a de moins beau, et ils ignorent la nature, ses commencements, ses progrès, ses dons et ses largesses." (*Caractères*, fin du chap. viii.)